

Faculté de sciences appliquées



AMCO2527 Projet 6b : Architecture de l'urbain dans l'orientation "architecture, ville et territoire"

[60h] 10 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Christian Gilot, Jean Stillemans
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Ce projet consolide la compétence propre de l'architecte dans sa " spécialité " en même temps qu'elle complète son introduction à la démarche urbanistique. Comme exercice d'architecture, elle traduit un souci d'organisation du paysage et de la texture de la ville. Comme technique d'urbanisme, elle répond à deux objectifs principaux : fournir une image globale de l'état futur projeté (en fonction d'une stratégie globale de développement), et fixer les règles relatives à la localisation, l'implantation et l'élaboration des projets successifs de construction. Elle se situe donc en amont du travail des architectes d'opération à qui seront confiées les études de ces projets.

Par rapport aux apprentissages antérieurs, cet exercice introduit par ailleurs des exigences propres. Par exemple, il ne pose pas seulement la question de l'édifice et des plans, mais aussi celle du rôle et de l'agencement des espaces libres, dont la maîtrise nécessite une recherche particulière.

L'exercice de composition urbaine conduit également les étudiants à comprendre ce qui différencie la logique du plan d'urbanisme et la logique du projet d'architecture. La taille de l'objet ne peut suffire à trancher cette question. La démarche de projet suit l'itinéraire de l'esquisse au chantier ; elle s'applique à maîtriser jusque dans ses moindres détails l'exécution d'un objet qui peut être très grand, et dont la réalisation complète peut se faire en plusieurs phases. Le plan d'urbanisme en général - et le dessin de composition urbaine en particulier - obéissent à une logique distincte. Ils tendent en effet à définir des structures et des principes d'organisation, dont la mise en oeuvre sera le résultat, au cours du temps, d'interactions complexes entre des décisions publiques et les choix de nombreux maîtres d'ouvrage privés. Le dessin de composition urbaine doit parvenir à exprimer une "dialectique des formes" (Lacaze, 1993) entre des éléments structurants qui caractériseront durablement l'image de la ville ou du quartier étudié, et des éléments variables dont la définition a priori apparaît de moindre importance.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'étudiant devra élaborer un projet sur un site choisi en fonction des modifications profondes qu'il est susceptible de subir (exemples : modifications d'infrastructures (arrivée du TGV), démolition d'équipements obsolètes (ancien hôpital militaire à Bruxelles), sous-utilisation (Le Grognon à Namur). Les limites du site ne sont pas définies a priori, pas plus que le programme d'intervention. Ceci distingue cet atelier des autres ateliers, dans lesquels le programme d'intervention et les limites du site sont en général définis à l'avance.

L'accent est mis dans cet atelier sur la continuité du travail depuis la phase d'analyse jusqu'au projet. Ce n'est qu'au bout de la phase d'analyse qu'on propose une stratégie globale et un (des) périmètres d'interventions. Le travail se centre ensuite sur le dessin de la structure spatiale selon des tracés, des découpages et des occupations particulières, avec une insistance sur l'architecture des éléments structurants et la définition des espaces publics.

Analyse et interprétation du programme et du site

Analyse critique du processus de mise en oeuvre

Etablissement progressif des esquisses, avant projet et projet

Constitution d'un support théorique issu de la pratique de l'architecture.

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours ne sera plus donné après l'année académique 2006-2007

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

pré-requis : Projets 1 à 5.

Ce projet demande une présence étudiants de 120h (tiers temps participatif)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH22	Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte	(10 crédits)
---------------	--	--------------